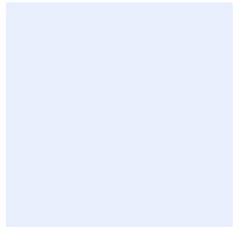


<b>Nom d'équipe :</b> Maraudeurs			
<p><b>Pour le 1<sup>er</sup> mai :</b> minimum 10 noms et 10 photos. <b>Pour le 15 juin :</b> documents finaux. Après cette date, amende 100 \$ et suspension du gérant (1 match). Les documents doivent être identiques. Exemple : Sur le contrat le # 1 est Monsieur X vous aurez donc à la photo # 1 Monsieur X. Entre le 1<sup>er</sup> mai et le 15 juin il n'est pas nécessaire d'envoyer des mises à jour. Tout joueur qui aura joué 1 match devra être sur le contrat. Il ne pourra pas être retiré même si le joueur décide de ne plus jouer. Vous devez envoyer le document par courriel : <a href="mailto:liguevoyageurs@outlook.com">liguevoyageurs@outlook.com</a></p>			
			
1 Marc-Andre D'Amico	2 Guillaume Coulombe	3 Gabriel Miron	4 Jordan Roussel-Pharand
			
5 Kevin Belomos	6 Philippe Cloutier	7 Justin de Beaumont	8 Benoit Gagnon
			
9 Tommy Frechette	10 Karl Larocque	11 Pierre-Olivier Lauzon	12 Philippe de Beaumont
			
13 Alexandre Amyot	14 Alexandre Blouin Nolet	15 Simon Fraser	16 Patrick Trepanier
			
17 Jonathan Gauvin	18	19	20